

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

IonositBaseliner

Date d'impression: 20.04.2016

Code du produit: 2210

Page 1 de 5

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

IonositBaseliner

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH	
Rue:	Elbgaustraße 248	
Lieu:	D-22547 Hamburg	
Téléphone:	+49. (0) 40. 84006-0	Téléfax: +49. (0) 40. 84006-222
e-mail:	info@dmg-dental.com	
Internet:	www.dmg-dental.com	

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Mentions de danger:

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement:	Attention
Pictogrammes:	GHS07

**Mentions de danger**

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

methacrylate resin

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

IonositBaseliner

Date d'impression: 20.04.2016

Code du produit: 2210

Page 2 de 5

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
203-652-6	Tri-ethylenglycol-dimethacrylate (TEDMA)	9 - 11 %
109-16-0	R43	
	Skin Sens. 1B; H317	
01-2119969287-21		
	Bis-GMA	8 - 10 %
1565-94-2	Xi - Irritant R41-43	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Appeler aussitôt un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂).**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement de protection approprié. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

IonositBaseliner

Date d'impression: 20.04.2016

Code du produit: 2210

Page 3 de 5

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
109-16-0	Tri-ethylenglycol-dimethacrylate (TEDMA)	
Sol		

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Pâte
Couleur: jaune
Odeur: comme: ester

	Testé selon la méthode
pH-Valeur (à 20 °C):	3.5
Modification d'état	
point de décomposition:	> 200 °C
Point d'éclair:	> 150 °C
Densité:	1.3 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	30 g/L
Densité de vapeur:	> 1

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

IonositBaseliner

Date d'impression: 20.04.2016

Code du produit: 2210

Page 4 de 5

10.4. Conditions à éviter

Lumière. forte chaleur.
La décomposition s'opère à partir de températures de : 200 °C
Décomposition accompagnée d'un dégagement de: Acrylate.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'acides forts, de lessives, de sels de métaux lourds et de substances réductrices.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz / vapeurs, irritant. (Acrylate., piquant)

Information supplémentaire

Substance(s) photosensible(s).

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

DL50: Rat. 2000 mg/kg

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
109-16-0	Tri-éthylenglycol-diméthacrylate (TEDMA)				
	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	rattus	
	dermique	DL50	> 2000 mg/kg	mus	

Irritation et corrosivité

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.
Effet irritant sur l'oeil:

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Contient du (de la) Methacrylic esters.: Peut déclencher une réaction allergique.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
109-16-0	Tri-éthylenglycol-diméthacrylate (TEDMA)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	16,4 mg/l	96 h	pisc, indet.	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	> 100 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201
	Toxicité pour les algues	NOEC	18,6 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité pour la crustacea	NOEC	32 mg/l	21 d	daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Préparation non contrôlée.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une introduction dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

IonositBaseliner

Date d'impression: 20.04.2016

Code du produit: 2210

Page 5 de 5

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Pâte: Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets-Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (sauf déchets de cuisine et de restauration ne provenant pas directement des soins médicaux); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

- 41 Risque de lésions oculaires graves.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Information supplémentaire

-

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)